

Le Conseil Municipal, convoqué le 27 mai 2024, s'est réuni en séance le **3 juin 2024**, à 19 heures 30, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

**Présents :** M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme ROHART, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CEROUTER, M. CAROUX, Mme LEBLANC, Mme VAN DE ROSTYNE

**Absents, excusés :** M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSCHELDE, Mme CALOONE, M. MAERTEN, M. GHELEIN,

**Pouvoirs :** M. GHELEIN à Mme ROHART,

**Secrétaire de séance :** Mme VAN DE ROSTYNE

Le procès-verbal de la réunion du **8 avril 2024** a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
15	Tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2024 avec forfait week-end
16	Mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
17	Recrutement d'un agent contractuel
18	Adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et d'état civil
19	Adhésion au dispositif de « participation citoyenne »

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire  
Jean-Luc Schricke

La Secrétaire de séance  
Mme Marie Van De Rostyne

